

PRE

SIONS

ET

IM

PACTS

MERS CELTIQUES

PRESSIONS ET IMPACTS

MERS CELTIQUES

JUIN 2012

PRESSIONS BIOLOGIQUES ET IMPACTS ASSOCIÉS

Extraction sélective d'espèces, y compris
les prises accidentelles et accessoires

Rejets de pêche

Marie-Joëlle Rochet
(Ifremer, Nantes).



Les rejets de pêche sont constitués d'individus d'espèces non commercialisables, rejetées quelles que soient leurs tailles, et d'individus d'espèces commercialisables.

Ces derniers sont rejetés soit du fait de leur taille, inférieure à la taille légale de débarquement ou à la taille marchande, résultant de l'inadéquation entre l'engin de pêche et la taille légale de débarquement, soit du fait de leur état (animaux blessés), soit du fait d'un quota atteint et donc fermé, soit du fait d'autres règlements concernant la composition spécifique des captures – règlement n°850/98 imposant le respect d'un pourcentage minimum d'espèces-cibles –, soit pour ajuster les débarquements à la demande du marché.

Les rejets d'espèces non commerciales concernent principalement, chez les poissons, le chinchard, le tacaud, le grondin, le sprat et le callionyme lyre. Néanmoins, l'analyse des rejets portera principalement sur les espèces commerciales, où il existe un nombre plus important d'échantillons.

En mers celtiques, l'essentiel de l'activité de pêche française cible les poissons démersaux et benthiques au moyen de divers types de chaluts, ainsi que de filets. Les langoustines sont exploitées par chalutage ; les grands crustacés sont capturés dans des casiers.

Il s'agit ici, dans un premier temps, de caractériser la pression : fraction de la capture totale rejetée par métier, espèces rejetées, causes des rejets, afin de qualifier, dans un deuxième temps, l'impact des rejets sur l'écosystème.

1. MÉTHODOLOGIE

Le diagnostic ci-dessous est établi sur la base de données du programme d'observation à la mer ObsMer (voir la contribution thématique « Captures accidentelles ») collectées de 2003 à 2008.

Le programme national a pris un nouvel essor en 2009 ; chaque année le plan national d'échantillonnage prévoit l'observation d'environ 2 000 marées. En 2009 et 2010, moins de la moitié de cet objectif a été atteint, mais on peut espérer une amélioration dans les années à venir. En principe, ce programme devrait suffire à produire les données nécessaires pour le suivi des rejets dans les pêcheries françaises.

2. FRACTION DE LA CAPTURE TOTALE REJETÉE PAR MÉTIER

Une étude des années 1990 a estimé les rejets totaux des chalutiers français en mers celtiques à 30 000 tonnes, soit environ un tiers de leurs captures totales [1]. Au XXI^e siècle, les taux de rejet moyens en poids restent de l'ordre de 23 % à 33 % pour les chalutiers à démersaux selon le type d'engin déployé. Pour les chalutiers langoustiniers, ce taux varie de 30 % à 39 %. Les fileyeurs rejettent en moyenne 12 % de leurs captures. Ces résultats sont assortis d'une forte incertitude compte-tenu du faible nombre de marées échantillonnées [2].

3. ESPÈCES REJETÉES

La proportion rejetée est extrêmement variable selon les espèces (figure 1). Les pêcheries de certaines espèces-cibles comme la langoustine et le merlan font l'objet de rejets massifs pour des raisons de taille et de qualité. Pour d'autres espèces-cibles comme la cardine, le merlu et l'églefin, ce sont essentiellement des individus de petite taille qui sont rejetés. Des espèces accessoires (espèces capturées mais non ciblées) comme le grondin sont intégralement rejetées [3].

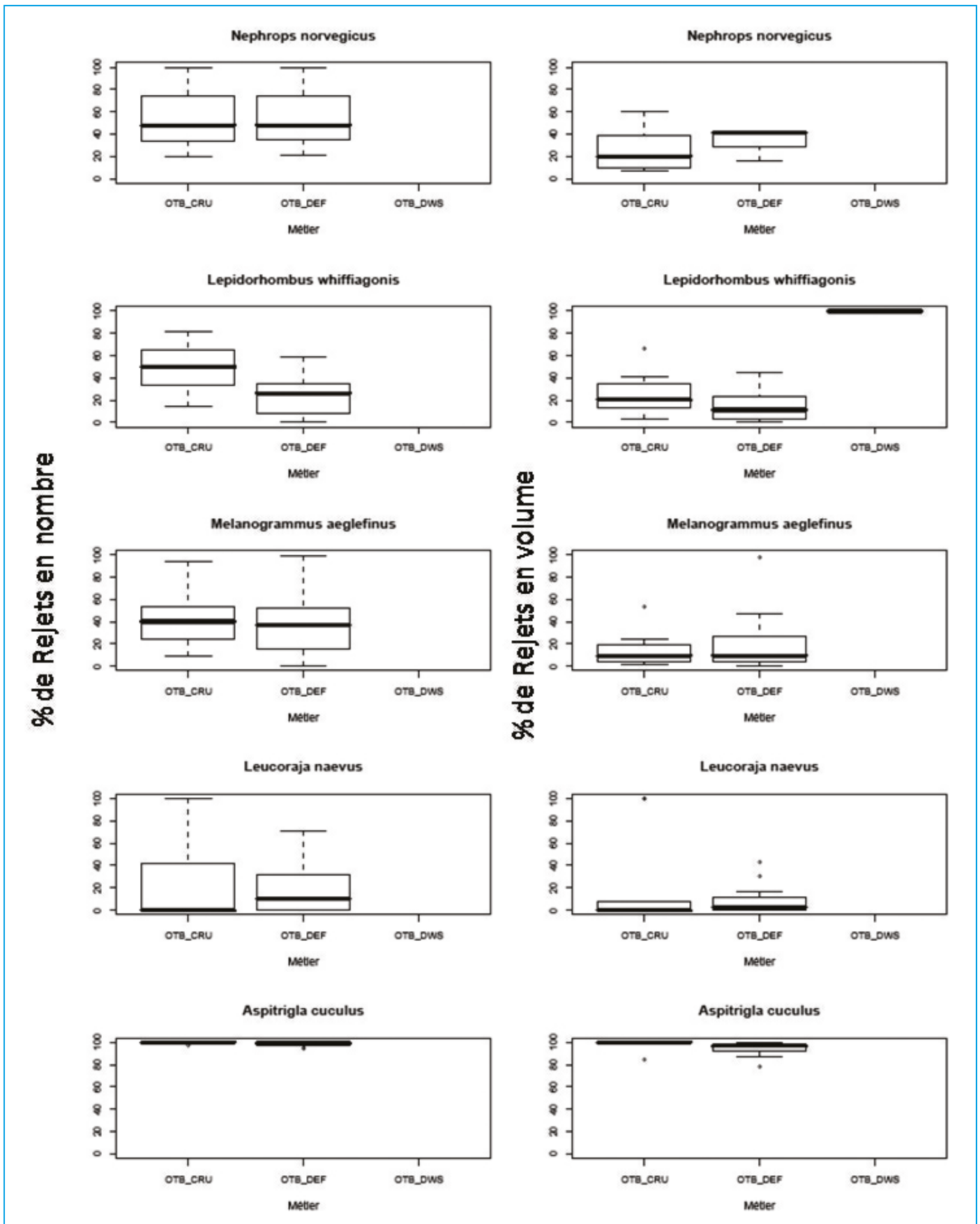


Figure 1 : Fraction rejetée par métier en nombre (à gauche) et en poids (à droite) pour les principales espèces commerciales en mers celtiques : langoustine (*Nephrops norvegicus*), cardine (*Lepidorhombus whiffiagonis*), églefin (*Melanogrammus aeglefinus*), raie fleurie (*Leucoraja naevus*), grondin rouge (*Aspitrigla cuculus*).

Glossaire des métiers : OTB_DEF : Chaluts de fond à panneaux à démersaux, OTB_CRU : Chaluts de fond à panneaux à crustacés, OTB_DWS : Chaluts de fond à panneaux à espèces profondes (Sources : Ifremer, 2011).

NB : Représentation par des box plots (ou boîtes à moustaches) : le rectangle tracé va du percentile 25 au percentile 75 et est coupé par la médiane (représentée par un trait plus épais). À ce rectangle sont ajoutés des segments qui mènent aux extrémités aux valeurs minimum et maximum. Les points en dehors du rectangle et des segments représentent les « outliers » (valeurs exceptionnelles).

4. IMPACTS DES REJETS

Les rejets peuvent avoir un impact important sur l'état des ressources exploitées, qui est caractérisé dans la contribution thématique « Extraction d'espèces ». Les captures non débarquées d'espèces-cibles (langoustine, merlan, cardine, merlu...) contribuent de façon significative à la mortalité par pêche de ces espèces, ce qui augmente encore l'incertitude sur l'évaluation de ces stocks.

En résumé, en mers celtiques, les flottilles françaises génèrent d'importantes quantités de rejets, aussi bien de leurs cibles que d'espèces non commerciales, de l'ordre de quelques dizaines de milliers de tonnes par an, soit environ un tiers de la capture pour les chalutiers.

Malgré le développement des programmes d'observation à la mer, il faut souligner que l'information sur les rejets repose sur un nombre limité d'échantillons, suggérant ainsi une incertitude (non quantifiée à ce jour) quant à leur représentativité.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Rochet M-J, Péronnet I., Trenkel V.M., 2002. An analysis of discards from the French trawler fleet in the Celtic Sea. ICES Journal of marine Science ; 59(3) :538-52.
- [2] Guérineau L., Rochet M.J., Péronnet I., 2010. Panorama des rejets dans les pêcheries françaises, Ifremer 2010.
Disponible sur : <http://archimer.ifremer.fr/doc/00001/11232/>
- [3] Van Helmond A.T.M., Uhlmann S.S., 2011. BADMINTON : Bycatch and Discards : Management, Indicators, Trends And locatiON. Work Package 1 report. IMARES.